

Nouvelles sahraouies

N° 169 | juin 2018

paraît 4 fois par an – ISSN 1016-7730



S O M M A I R E

Editorial	3
Grève de la faim de Claude Mangin suspendue	5
Améliorer l'alimentation dans les camps grâce au fourrage vert hydroponique	8
Futures centrales solaires marocaines au Sahara Occidental occupé	10
Scandale à l'Union Européenne	12
Entretien avec Mustapha El Machdoufi	13
Quelques dernières actions de notre Comité	15

LE MAROC MULTIPLIE LES OBSTACLES ET LANCE L'ARME DES « FAKES NEWS »

COMITÉ SUISSE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI
VAUROUX 2 – 2022 BEVAIX

E-MAIL: CONTACT@SAHRAOUI.CH – C.C.P. 12-6818-7
Comité de soutien au peuple sahraoui – 1211 Genève 8

BRÈVES

Un nouveau film sur les Sahraoui

« Fusil ou peinture, la lutte non-violente du peuple sahraoui » est un documentaire du réalisateur espagnol Jordi Oriola tourné en Italie. Il expose un rappel historique du conflit du Sahara Occidental et le drame vécu par le peuple sahraoui. Ce film est disponible en cinq langues : anglais, arabe, français, espagnol et catalan.

Les Sahraouis de Bordeaux

Ils sont environ 300 à 400 Sahraouis à vivre dans une très grande précarité à Bordeaux. Requérrants d'asile pour la plupart, ils ont vécu dans des

wagons désaffectés, sous les ponts de la Gironde, dans des squats d'une grande vétusté. Délogés, chassés chaque fois qu'ils trouvent un nouveau lieu d'asile précaire, ils sont soutenus par un collectif qui cherche à améliorer leur situation.

Un événement parallèle à l'ONU (Conseil des Droits de l'Homme)

Le 19 juin, une conférence a eu lieu aux Nations-Unies à Genève, dans le cadre du Conseil des Droits de l'Homme sur les prisonniers politiques sahraouis. Elle était organisée par le groupe des 14 pays soutenant le peuple sahraoui Les

intervenants dont le ministre sahraoui des territoires occupés, sont intervenus sur les violations du droit international humanitaire et sur l'absence de réaction de la communauté internationale. Une question posée par l'Ambassadeur d'Algérie auprès de la mission de l'ONU concernait principalement le rôle du CICR et pouvait être comprise comme une forme d'appel auprès des institutions dont le siège est à Genève. Parmi les nombreux pays présents, nous citerons l'Afrique du Sud, la Namibie, Cuba, Timor Leste, le Venezuela, les Etats-Unis et la Suisse.



LE MAROC NE VA-T-IL PAS FINIR PAR LASSER SES ALLIÉS ?

Le Maroc n'est pas prêt à suivre les injonctions onusiennes et pour dissimuler son refus, il téléguide vers la presse de fausses nouvelles pour faire endosser le mauvais rôle au Front Polisario qui continue d'honorer ses engagements.

L'été brûlant dans les camps de réfugiés

Dans les camps de réfugiés, le ramadan vient de se terminer et l'été est déjà étouffant. L'école se termine et la plupart des enfants passeront leurs vacances dans cet environnement souvent lunaire, habité depuis 42 ans par plus de 170 000 personnes. Quelques milliers d'enfants auront la chance de se rendre en Algérie et dans quelques pays européens comme l'Espagne et la France pour de nouvelles expériences, une alimentation que les camps ne leur offre pas et parfois pour se soigner. Les réfugiés n'ont qu'une idée en tête : partir, retrouver leur pays et qu'enfin se termine cette période de ni paix ni guerre qui les épuise.

Les « fakes news » marocaines à l'oeuvre

Fin avril, le Conseil de sécurité a



renouvelé pour six mois le mandat de la MINURSO (Mission des Nations-Unies pour l'Organisation d'un Référendum d'Autodétermination au Sahara Occidental). Il veut mettre la pression sur les belligérants pour que des négociations débutent rapidement et mettent fin à cette situation.

Or, le Maroc n'en veut pas. Le temps passe sans que l'ONU et l'envoyé spécial du Secrétaire Général n'aient l'air d'insister devant le blocus marocain. Pour le roi, l'affaire est close, en toute illégalité le Sahara Occidental lui appartient. Mais pour gagner du temps et dissimuler son refus, le Maroc, à travers ses journaux, lance des « fakes news » qui doivent désavouer le Front Polisario.

« Fake new » territoriale

La légitimité de la partie du Sahara Occidental libéré, sous autorité du Front Polisario n'est mise en cause par aucune des organisations internationales et l'ONU. Depuis toujours, la localité de Bir Lahlou située au Sahara libéré, (voir la carte), a joué le rôle de capitale de la RASD. C'est là qu'en 1976 la République Arabe Sahraouie Démocratique a été proclamée, où se signent les documents officiels et où le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki moon, s'est rendu en 2016 lors de sa tournée dans les camps de réfugiés. Quand à la localité de Tifariti, située également au Sahara Occidental libéré, elle accueille les anniversaires de la République, un congrès du Front Polisario s'y



Ban Ki moon lors de sa visite à Bir Lahlou en 2016.

Photo: SP

est déroulé, le festival artistique d'Artifariti y prend ses quartiers avec des artistes de très nombreux pays. La Minurso y a une base. Donc rien d'extraordinaire en ce mois de mai 2018. Aucune revendication marocaine n'a eu lieu depuis le cessez-le-feu et voilà que tout d'un coup le Maroc crie son « indignation » jusqu'à New York. Les Sahraouis violeraient le cessez-le-feu en se déployant dans cette région.

Cette « fake new » veut faire croire que le Front Polisario viole le cessez-le-feu de 1991 en construisant des bâtiments pour l'administration sahraouie. Le Maroc rend public cette « grave violation du Front Polisario », avertit le Secrétaire Général des Nations-Unies dont la réponse ne se fait pas attendre: les initiatives du Front Polisario ne se déroulent pas dans la zone tampon de 5 kms qui sépare les territoires libérés du mur de plus de 2700 km construit par le Maroc pour empêcher les Sahraouis de pouvoir rejoindre le Sahara Occidental occupé. « Les allégations du Maroc ne sont donc pas fondées. » Mais la nouvelle a passé dans la presse qui cherche à détourner l'attention du Conseil

de Sécurité du vrai problème qui est l'actuelle impasse dans laquelle se trouve le processus de paix.

« Fake new » infamante

La seconde est plus grave encore. Toujours en mai, le Maroc annonce qu'il rompt ses relations diplomatiques avec l'Iran sachant, annonce-t-il, que ce dernier pays vend des armes au Front Polisario à travers le Hezbollah. La ficelle est grosse et tant l'Iran que le Front Polisario démentent qu'il existe un commerce d'armes entre eux. Plusieurs journalistes ne sont pas dupes et suggèrent au Maroc de trouver d'autres façons plus crédibles de cacher sa tentative de plaire à l'Arabie saoudite et surtout à Trump dont on connaît la détestation de l'Iran. Et chercher plus de soutien du côté de Washington. Attendons-nous à d'autres fausses nouvelles qui sont en l'état l'arme du faible pour gagner du temps devant les négociations qui devraient commencer. Qui va encore croire le Maroc ?

Tifariti: destruction des mines antipersonnel

A Tifariti justement, le 22 mai, soit deux jours après le 45^e anniver-

saire du déclenchement de la lutte armée sahraouie pour obtenir la décolonisation de son territoire alors sous domination espagnole, le Front Polisario a détruit un important stock de 2500 mines antipersonnel sous la supervision du service de lutte antimines des Nations-Unies (UNMAS) et conformément à l'Appel de Genève (voir Nouvelles Sahraouies de février dernier). « Cette action s'inscrit dans le cadre d' « un objectif humanitaire et civilisationnel » a indiqué le ministre de la défense nationale, Abdellah Lahbib, regrettant que les enfants du peuple sahraoui continuent de tomber, victimes des mines semées par l'occupant marocain. Le ministre a rappelé que l'Etat sahraoui a détruit 17 500 mines depuis 2006. « Cette opération de déminage sera clôturée en novembre prochain par la destruction totale des mines antipersonnel en possession du Front Polisario » a poursuivi le responsable militaire. La responsable de la région Afrique de l'Appel de Genève, Catherine Hiltzer, a félicité le Front Polisario pour son « engagement à détruire son stock, malgré, a-t-elle reconnu, l'impasse politique actuelle ». Ajoutons que selon les Nations-Unies, une superficie de 100 000 km² des territoires sahraouis occupés a été affectée par les mines et les munitions non explosées, faisant du Sahara Occidental occupé l'un des 10 pays les plus minés dans le monde. Selon les experts internationaux, quelque 7,5 à 9 millions de mines sont implantées le long du « mur de la honte » érigé par l'occupant marocain pour séparer les populations sahraouies.

GRÈVE DE LA FAIM DE CLAUDE MANGIN-ASFARI SUSPENDUE

Une femme déterminée se bat pour son droit de visite !

Claude Mangin-Asfari a commencé une grève de la faim le 18 avril dernier. Elle la mène pour retrouver le droit de visite à son mari Naâma Asfari, prisonnier politique sahraoui.

Rendre visite à son conjoint fait partie des droits à la vie privée et familiale, reconnus comme droits fondamentaux. Le Maroc

s'est engagé officiellement à les respecter.

Expulsions à répétition

Ces deux dernières années, Claude Mangin-Asfari a été expulsée quatre fois du Maroc, alors qu'elle tentait de rendre visite à son mari, Naâma Asfari. Ce prisonnier politique sahraoui a été condamné à trente ans d'incarcération suite à des aveux soutirés sous la torture. Ce fut également le cas de ses camarades arrêtés. L'habitude a été prise d'appeler leur groupe « les prisonniers de Gdeim Izik » dans la mesure où ils sont accusés d'être les meneurs violents de la résistance pacifique déployée

sur ce lieu au Sahara Occidental occupé. En automne 2010, déterminés à reconquérir leurs droits, les Sahraouis montent un camp de tentes à Gdeim Izik, en dehors d'El Ayoun. Plus de 20 000 personnes s'y installent. Le Maroc veut mettre fin à cette résistance collective. Les étrangers : journalistes, politicien-ne-s de l'étranger, ONG ont l'interdiction de s'y rendre. Le Maroc affirme que lors de l'attaque et de la destruction du camp par ses forces de l'ordre, onze policiers marocains auraient été tués.

Lors du procès qui suit, leurs noms ne sont pas cités, le lieu ou le moment de leur mort ne



Claude Mangin entourée d'amies sahraouies devant une affiche avec son mari.

Photo : SP



Manifestation à la place des Nations à Genève en faveur des prisonniers politiques sahraouis.

Photo: SP

sont pas donnés, aucun fait n'est prouvé. Seuls sont retenus les aveux des Sahraouis extorqués sous la torture et la plupart des suspects sont condamnés à des peines allant de 20 ans d'emprisonnement à la prison à perpétuité.

Aujourd'hui éparpillés dans plusieurs prisons du royaume, ils vivent maltraitance et solitude désespérantes, alors qu'ils devraient avoir été jugés et éventuellement emprisonnés au Sahara Occidental dans le respect des Conventions de Genève. Mustapha El Machdoufi, (voir pages 13 et 14) est leur voix à l'extérieur, le lien avec leurs familles

Une France en panne

Mardi 15 juin, dans la Mairie d'Ivry où Claude poursuit sa

grève de la faim, les ami-e-s présent-e-s regardent à la télévision l'heure des Questions à l'Assemblée nationale. Le député Lecoq s'adresse au ministre des Affaires étrangères, J.-Y. Le Drian, sur le rôle QUE la France JOUE AFIN que Claude Mangin-Asfari recouvre son droit de visite. « Depuis que l'Espagne s'est retirée du Sahara occidental il y a plus de 40 ans, ni l'ONU, ni l'Union africaine, ni l'Union européenne ne reconnaissent la souveraineté du Maroc sur ce territoire, a rappelé le parlementaire (...) Depuis 2010, la vie de la citoyenne Claude Mangin a été rythmée par les visites à son mari dans les prisons marocaines. Mais depuis 2016, elle a été refoulée à quatre reprises par le Maroc et s'est mise en grève de la faim depuis 29 jours

pour faire valoir ce droit. Mais la diplomatie française semble impuissante pour résoudre cette injustice qui relève directement du roi. Donc, seul le Président de la République peut faire évoluer la situation ou vous. Malgré sa force et sa détermination, sa santé se dégrade rapidement, et je lui demande de suspendre sa grève de la faim pour laisser le temps au gouvernement d'assurer son droit de visite à son mari. »

En réponse, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian a indiqué que les autorités françaises réalisaient un suivi étroit de ce dossier. « L'entrée sur le territoire marocain relève de la seule compétence du Maroc, mais des démarches ont été effectuées

auprès des autorités marocaines pour les sensibiliser sur le cas de madame Mangin et de solliciter immédiatement la possibilité pour elle de se rendre au Maroc pour simplement rendre visite à son mari. a-t-il affirmé. Je suis moi-même intervenu personnellement et officiellement auprès de mes homologues marocains. Nous avons une veille très particulière et émotionnelle sur cette situation.»

La situation n'est donc pas facile à résoudre. Même si les visites du roi à l'Élysée sont relativement fréquentes, où se trouvent les obstacles à surmonter? La France soutient le Maroc dans toutes les instances internationales, au Conseil de Sécurité notamment jusqu'à la FIFA le 12 juin dernier pour favoriser la tenue du Mondial 2026 au Maroc. Sans résultat positif.

Le Président français, qui se veut si persuasif, n'a pas l'air d'être écouté du roi ou de défendre le droit de visite avec assez d'engagement. Pourtant son ministre Le Drian a cherché à plaire au roi en parlant de Naâma Asfari comme d'un prisonnier marocain et non sahraoui.

Déclaration de Claude Mangin-Asfari

Deux jours plus tard, le 17 mai, lors d'une conférence de presse à la Mairie d'Ivry, Claude Mangin-Asfari déclare qu'elle suspend sa grève de la faim ayant confiance dans les autorités françaises pour faire aboutir auprès des autorités marocaines sa demande d'entrer librement au Maroc.

Ce qui frappe chez Claude, c'est bien sûr son engagement, sa volonté d'accepter de se mettre en danger pour son droit de visite et son rayonnement dans l'accueil qu'elle offre à ceux qui lui rendent visite, sa liberté de parole.

Quand son droit de visite lui sera-t-il restitué? A l'heure où nous mettons sous presse, nous n'avons pas de nouvelles. Claude se repose et veut croire en une solution rapide. Cette confiance nous la partageons aujourd'hui, mais restons vigilants tant la position des autorités marocaines se durcit à l'égard des entrées d'étrangers qui lui semblent suspects, car trop proches de la cause de l'autodétermination du peuple sahraoui. Quand le président Macron décrochera-t-il enfin son téléphone pour appeler son ami le roi, Mohammed VI?

De l'engagement de Claude à un engagement collectif

Le côté très positif de cette grève de la faim, c'est que depuis le 18 avril, elle a suscité un élan de soutien et de sympathie d'une ampleur étonnante alors que la question du Sahara Occidental et de l'autodétermination du peuple sahraoui, en arrière-plan de cette action, est plutôt ignorée en France et dans de nombreux pays comme le nôtre.

La Mobilisation continue
Après 30 jours de grève de la faim,
Claude Mangin-Asfari est toujours privée de visiter
son mari en prison.
#Dhaabeyla
Contact Presse : 06 70 21 21 87 : www.centrogouvinsahara.com

AMÉLIORER L'ALIMENTATION DANS LES CAMPS GRÂCE AU FOURRAGE VERT HYDROPONIQUE

Innovation pionnière pour lutter contre la sous-alimentation grave dont souffre la population des camps de réfugiés sahraouis, le fourrage vert hydroponique peut améliorer son alimentation en nourrissant mieux et rapidement les animaux se trouvant sur place.

Les Sahraouis sont toujours à la recherche de nouvelles solutions. Un jeune ingénieur sahraoui Taleb Brahim s'est intéressé à l'agriculture hydroponique, un type de culture réalisée sur un sol naturellement neutre et inerte, tel que le sable. La technique permet aux animaux, dans des régions peu fertiles et désertiques, de se nourrir de fourrage frais sans recourir aux engrais, en utilisant uniquement de l'eau. Encore faut-il qu'il y en ait suffisamment !

300 familles participent au lancement du projet

Utilisant de l'orge, disponible localement, les familles sahraouies destinataires du programme se

servent de bacs pour voir pousser au bout d'une semaine les plantes utilisées pour nourrir le bétail. Pour faire face à la chaleur et éviter l'évaporation, ces équipements sont installés soit dans des conteneurs, soit dans des serres ou encore à l'intérieur des constructions en briques de terre. Les effets sur le bétail sont évidents : la production laitière s'améliore autant en qualité qu'en quantité et la mortalité des chevreaux et des chevrettes s'est réduite drastiquement, selon un rapport des Nations Unies. Le Projet Alimentaire Mondial (PAM) ayant eu vent de cette nouvelle possibilité s'est rapidement approché de l'ingénieur sahraoui pour augmenter



Distribution d'aide alimentaire.

Photo : SP



la production de la nourriture animale et par là offrir à la population une meilleure alimentation. Le projet a été jugé suffisamment intéressant pour qu'un premier financement permette son lancement dont bénéficient actuellement quelque 300 familles installées dans les camps.

Amélioration de l'alimentation

Que ce soit pour nourrir du bétail ou des populations en manque d'aliments, le désert ne semble pas a priori le lieu idéal pour développer le secteur de l'agricul-

ture. Mais c'est précisément là où une telle innovation est sans doute la plus nécessaire. Rappelons que dans les camps de réfugiés sahraouis qui abritent plus de 170 000 personnes ayant fui leur territoire il y a 43 ans, la situation est alarmante : le taux de malnutrition arrive à 40 % et touche surtout les enfants, selon le Croissant Rouge Sahraoui.

Un conteneur peut produire jusqu'à 100 kg de fourrage vert par jour, ce qui est suffisant pour nourrir une vingtaine de chèvres alors qu'une unité fabriquée localement en produit 60 kg.

Une cinquantaine d'unités plus petites, capables de produire jusqu'à 15 kg de fourrage par jour chacune (soit la nourriture de cinq chèvres) ont été mises à disposition des familles pendant la phase pilote du programme, en partenariat avec l'ONG Oxfam, en 2017.

Résidant lui même dans les camps de réfugiés, Taleb Brahim avait présenté son projet dénommé « Cultiver dans le désert » au PAM à Munich en 2017, où il a remporté le 1^{er} prix du jury.

La production est suffisante après une semaine

Une des femmes sahraouies bénéficiaires du projet raconte : « Le choix pour moi s'est porté sur une petite unité suffisante pour mes chèvres ; quelques bacs et de l'orge. J'ai été formée pour le projet. La production est suffisante après une semaine, dix jours. Mes cinq chèvres se portent mieux. »

FUTURES CENTRALES SOLAIRES MAROCAINES AU SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ ?

Le Maroc se moque du droit international

**Le Sahara Occidental
est le pays de cocagne
du Maroc.**

Jusqu'à quand la communauté internationale va-t-elle continuer à laisser le Maroc s'enrichir au détriment du peuple sahraoui en pillant même son énergie solaire ? Alors que dans les camps de réfugiés, la vie des Sahraouis est de plus en plus précaire ! Aujourd'hui les enjeux énergétiques dans le monde sont considérables. Le Sahara Occi-

dental ne fait pas exception et fait partie de ces territoires dont on a compris qu'ils étaient des sources d'énergie extraordinaires. Or, tous les projets qui s'y exécutent renforcent l'occupation marocaine. Des entreprises de différents pays participent à ces grands travaux en violation du droit international. Le Royaume chérifien est sensible aux sommes gigantesques qui sont en jeu sur le territoire qu'il occupe. Il est passé d'un conflit de ce qu'il appelait une « récupération de territoire » illégale à un « vol économique » extraordinairement juteux tout

aussi illégal, avec la complicité de l'Union Européenne notamment.

Un soleil à protéger

L'ensoleillement du Sahara Occidental occupé est de loin plus important que celui du Maroc et ses étendues de bord de mer peuvent accueillir des champs d'éoliennes. L'entreprise marocaine Masen est en charge de ces travaux et elle s'est mise en quête d'un prestataire pour réaliser les études de sûreté de ses futures centrales solaires à El Ayoun et Boujdour, deux villes de bord de mer du Sahara Occiden-





tal occupé. La sécurité de deux nouvelles centrales de 80MW et 20MW pose un casse-tête sécuritaire à ces entreprises. Toutes deux sont situées au Sahara Occidental occupé et Masen écrit « qu'elles risquent d'être la cible d'actions plus ou moins « symboliques » des militants séparatistes. » Cette remarque montre que la population sahraouie est toujours mobilisée contre l'occupation, qu'elle pourrait, puisqu'elle mène une résistance pacifique, s'en prendre à ces centrales illégalement implantées sur ce territoire non-autonome. La population minoritaire sur son propre territoire est une force avec laquelle il faut comp-

ter et Masen semble l'avoir compris, ce qui n'enlèvera rien à la mobilisation sahraouie.

Après la construction du mur de défense de plus de 2500 kilomètres qui sépare la partie du Sahara Occidental occupée des territoires libérés du Front Polisario, depuis les années 1980, c'est, à notre connaissance, la première fois qu'une entreprise marocaine lance, officiellement et publiquement, un appel d'offre pour protéger les sites qu'elle occupe au Sahara Occidental, ou du moins que cette information sorte publiquement. La répression renforcée, la discrimination et la paupérisation

de la population sahraouie, son humiliation quotidienne, son enfermement dans son propre territoire sont autant d'éléments qui peuvent faire penser à une plus forte mobilisation et pourquoi pas à certaines confrontations. Une entreprise française semble en bonne position pour prendre ce marché. Une complicité franco-marocaine qui ne posera question à personne vu la collusion de ces deux pays, même quand les marchés sont illégaux.

(Pour plus d'informations, voir WSRW.org)

Comité de rédaction

Keltoum Irbah, Christiane et Berthier Perregaux. La mise en page est réalisée par Thierry Solignac et l'impression par Baillod Imprimeurs S.A. Bevaix.

SCANDALE À L'UNION EUROPÉENNE

L'UE ET LE MAROC SIGNENT UN « TRAITÉ VOYOU » ET TRANSGRESSENT

LA DÉCISION DE LA COUR EUROPÉENNE DE JUSTICE

Au moment où nous mettons notre bulletin sous presse, les négociations entre le Maroc et l'Union Européenne concernant l'accord agricole sont sans doute en train d'aboutir si un certain nombre de pays ne s'élèvent pas pour le condamner, respectant alors la Cour européenne de justice qui a bien montré que le Sahara Occidental et le Maroc étaient deux territoires distincts. Le collège des Commissaires a pourtant adopté l'échange de lettres qui inclut tout à fait illégalement le Sahara Occidental dans cet accord. Il s'agit d'une nouvelle trahison où le profit l'emporte sur le droit, où l'Union Européenne trahit les valeurs qu'elle proclame.

Les négociateurs ont l'impudence d'affirmer que leur traité est favorable à la population sahraouie des territoires occupés alors que le Front Polisario, son représentant légitime et reconnu par l'ONU et beaucoup d'autres organisations internationales, refuse cet accord.

Selon l'eurodéputé français Marcellesi, la proposition présentée par la Commission rend celle-ci « complice de l'occupation illégale du Sahara Occidental » et « va à l'encontre des efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies, Horst

Köhler ». Il a appelé à ce titre le Conseil et le Parlement européens à « rejeter cet accord et à exiger que la Commission européenne respecte une fois pour toutes la justice européenne ».

Un autre accord prend fin le 14 juillet prochain, c'est celui de la pêche. La lecture du journal français LE MARIN est instructive. Il écrit que « les navires de onze États de l'Union Européenne (Espagne, Portugal, Italie, France, Allemagne, Lituanie, Lettonie, Pays-Bas, Irlande, Pologne et Royaume-Uni) sont aujourd'hui concernés par le protocole de pêche. Dans les faits, ce sont environ 70 bateaux qui ont usé des autorisations en cours, selon un document de travail de la Commission. Selon l'avocat général de la CJUE (Cour de Justice de l'Union Eu-

ropéenne), plus de 90 % des captures sont réalisées près des côtes du Sahara Occidental.

L'UE montre bien qu'elle n'est qu'un réseau économique sans principes politiques qui garantissent le droit international et donc le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Elle navigue à vue en fonction d'intérêts à très court terme. Elle est prête à léser le peuple sahraoui de ses droits reconnus par l'ONU. Ces accords ne sont rien d'autre que des « accords voyous » qui demandent qu'on les combatte.



ENTRETIEN AVEC MUSTAPHA EL MACHDOUFI

Porte-parole des familles des prisonniers politiques

Défenseur des Droits humains, Mustapha El Machdoufi (dit Mansour) est Secrétaire général du Comité des familles des prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik.



Né à Tan-Tan, sa famille déménage en 1985 à El Ayoun où son père travaille alors dans les Forces auxiliaires. Après avoir suivi des études jusqu'au baccalauréat, il décide de s'impliquer dans la défense des prisonniers politiques sahraouis. En décembre 2010 est créé le Comité des familles des prisonniers politiques de Gdeim Izik après l'arrestation de militants dans le cadre du démantèlement du camp par les forces marocaines. Son frère, Taki El Machdoufi, membre du comité d'organisation du camp, figurait parmi les prisonniers; il a passé plus de 2 ans en prison puis fut libéré par le Tribunal militaire.

Responsable de la coordination des familles, le travail de Mustapha consiste dans le partage de l'information concernant les prisonniers politiques incarcé-

rés dans toutes les prisons marocaines. Son rôle auprès des familles de prisonniers s'avère prépondérant et prend la forme de porte-parole, de support, de lien englobant différents volets : les démarches administratives, le dépôt de plaintes, la prise de contact auprès des ONG et des organisations internationales incluant les agences onusiennes, le Haut-commissariat aux Droits de l'Homme, le rapporteur sur la torture et la détention arbitraire, mais également différentes ambassades basées à Rabat. Malgré des conditions de travail difficiles, Mustapha garde un enthousiasme constant et une détermination à mener à bien les activités qui lui incombent. Loin de sa famille, il habite seul pendant des périodes qui peuvent s'étendre sur 4 ou 5 mois.

Lors de la 36^e session du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU à Genève, il est venu participer à un panel sur la question des prisonniers politiques sahraouis incarcérés. Y participait également Hélène Legeay responsable des programmes Maghreb / Moyen Orient à l'ACAT (Association chrétienne pour l'abolition de la torture) qui accomplit un travail remarquable et suit la situation des prisonniers de Gdeim Izik depuis 7 ans.

Dans son intervention Mustapha souligna que les prisonniers sahraouis avaient été transférés vers diverses prisons marocaines, dont la plus éloignée de El Ayoun occupée est celle de Tiflet, située à 1346 km, et la plus proche est celle de Boukharine (460 km). Cette décision

arbitraire a été exécutée sans que les prisonniers en aient été informés, le Roi Mohammed VI privant ainsi les prisonniers de Gdeim Izik de la présence de leurs familles.

« Les militants de Gdeim Izik sont aujourd'hui les représentants de l'arbitraire de la justice marocaine. L'avis rendu par le Comité de la torture en décembre 2016 a mis en évidence la caractéristique politique du jugement. »

Si la finalité est la libération des prisonniers, Mustapha El Machdoufi précise que son combat comporte une dimension humaine. À Genève il entend mobiliser et dénoncer les diffamations colportées par les autorités marocaines.

« Depuis 5 ans que ce travail collectif a été fait, cela a obligé le Maroc à renouveler le procès, notre présence est positive, notre Comité a eu accès au débat onusien. À Genève, les interventions dans la salle du Conseil des Droits de l'Homme, la participation aux différents panels, les rencontres au Haut-commissariat des Droits de l'Homme, et au CICR ont eu un impact en terme de visibilité. »

Mustapha relève que depuis 7 ans il y a eu un impact positif par rapport au militantisme des familles sahraouies :

« Les Marocains sont devenus compréhensifs. Le cas du procès de Gdeim Izik a produit un effet positif, cela a suscité des discussions empreintes de respect. Personne ne peut gagner s'il n'est pas respecté par tout le monde. Il ne faut ni haine, ni rancœur. Il y a des Marocains qui soutiennent les familles et considèrent que les détenus sont innocents et n'ont fait de mal à personne. »

– Quelle est l'implication de la nouvelle génération sahraouie dans les territoires occupés ?

« Les gens qui nous soutiennent sont des jeunes, ils sont très courageux et scandent des slogans revendiquant leur appartenance au Front Polisario. Rien n'a changé, tout le monde continue la lutte. La réalité n'est pas la même selon que l'on vit dans les campements de réfugiés ou dans les territoires occupés : ils attendent notre victoire et nous on attend leur retour. »

Selon Mustapha, le plus dur quand on vit dans les territoires occupés est le sentiment d'arbitraire qui prédomine, « tout le monde peut être arrêté, détenu, exécuté. »

– Lors des rencontres avec les prisonniers qu'est-ce qui est le plus marquant ?

« La privation de liberté, leur courage m'impressionne, ce sont parfois eux qui me redonnent le moral et le courage. Dans le passé les visites pouvaient durer jusqu'à 4 heures, depuis leur transfert dans d'autres villes cela a été réduit à moins d'une heure, le déroulement des visites est soit collectif, soit individuel. »

Les familles continuent à exiger la libération immédiate des prisonniers politiques afin de mettre fin à leurs souffrances, elles sont soutenues par plusieurs associations internationales qui ont demandé une enquête internationale sur les mauvais traitements infligés aux prisonniers.

Mustapha agit avec un sens du dévouement et de l'équité qui pourrait servir de modèle, sa conviction ne laisse aucune place à l'abattement, comme en témoignent les dernières phrases de notre entretien :

« Notre arme est notre stylo, nous souhaitons écrire notre histoire et la diffuser, c'est un mode de résistance, notre protestation pacifique est également une arme de résistance, je souhaite rester positif. »



QUELQUES DERNIERES ACTIONS DE NOTRE COMITÉ

Mars-juin 2018

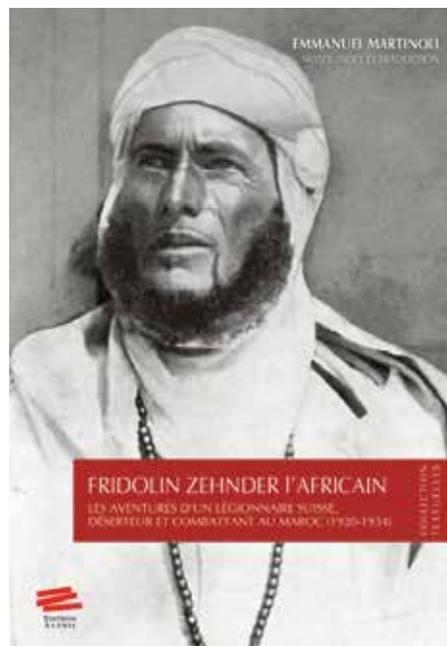
Le Comité,

- *** S'est engagé dans la reprise des activités du BIRDHSO (Bureau International des Droits de l'Homme au Sahara Occidental)
- *** Est intervenu auprès de la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Audrey Azoulay, cette organisation onusienne ayant signé un contrat avec l'Office Chérifien du Phosphate. Si nous approuvons les actions de l'UNESCO nous ne pouvons pas accepter que cette organisation laisse croire qu'elle couvre le pillage du phosphate sahraoui.
- *** Est intervenu auprès de la FIFA concernant le Maroc, candidat au Mondial 2026, alors qu'actuellement cette organisation dit s'intéresser aux Droits de l'Homme et que le document officiel qui lui a été remis par le Maroc ne présente que des cartes qui incluent le Sahara Occidental.
- *** A rencontré un étudiant sahraoui, biologiste, provenant des camps de réfugiés et cherchant à former un réseau de soutien et de solidarité avec des organisations de même type en Europe.
- *** A envoyé dans les camps de réfugiés sahraouis du matériel médical de haute importance provenant du CHUV que nous remercions. Notre Comité a pris en charge le financement de l'envoi.
- *** A soutenu la grève de la faim de Claude Mangin-Asfari et reste attentif à la suite des négociations entre la France et le Maroc pour qu'elle puisse rendre visite à son mari Nâama Asfari, prisonnier politique sahraoui.
- *** Continue à soutenir financièrement et pratiquement le travail de Mustapha El Machdoufi qui joue un rôle central dans les contacts avec les prisonniers politiques sahraouis (surtout ceux de Gdeim Izik), et accueille des familles de prisonniers qui veulent visiter leurs parents (mari-frère-fils) emprisonnés parfois à plus de 1000 km de chez eux.
- *** A présenté une partie de l'exposition « Libertés prisonnières – Rencontre avec le peuple sahraoui », à l'Université de Genève (UniMail) du 16 au 20 juin dans le cadre d'un colloque du Réseau International Education et Diversité – RIED 20.



Emmanuel Martinoli, membre depuis 1976 de notre comité, publie un ouvrage intitulé « Fridolin Zehnder l'Africain » (Alphil, Neuchâtel, 276 pages). Il s'agit de la traduction, de l'autobiographie d'un légionnaire suisse, déserteur et combattant au Maroc entre 1920 et 1934. Devenu musulman, il rejoint au Sud Maroc, après de nombreuses péripéties, le sultan Emrabbih Rabbo, fils du célèbre cheikh soufi Maa el-Aynaine. Il fonctionne alors comme son intermédiaire avec des trafiquants allemands livrant des armes à la résistance anti-française. Il représente le seul témoignage étranger de la campagne militaire française de 1934, qui conduit à la conquête du Sud Maroc et à la jonction avec la Mauritanie en passant par Tindouf.

Cet éclairage historique de la conquête du Maroc par la France nous rappelle l'occupation brutale du Sahara Occidental par le Maroc 40 ans plus tard.



ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8

Tél. 032 846 14 89 – Internet www.arso.org

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

Gilles Boss – Quai de la Thièle 4 – 1400 Yverdon-les-Bains

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern